



Mordibus (Pédibus)

Comment participer au Mordibus ?

Pour y participer, les enfants doivent être inscrits et avoir pris connaissance, avec leurs parents, des règles de fonctionnement du **Mordibus**.

Le dossier d'inscription devra être retourné à l'école ou à la Mairie. Il comprend une fiche d'inscription enfant (s) et accompagnateurs, une fiche d'engagement pour le ou les enfant (s), parents et accompagnateurs.

Ils pourront ainsi rejoindre le chemin de l'école avec le **Mordibus**, pour une **semaine test** ou pour l'année si affinité!

Contact et renseignements
Ville de Mordelles
Pôle Éducation-Enfance-Jeunesse
02 99 85 13 75

Les lignes de Mordibus allant vers l'école du Gretay

Le Mordibus fonctionne le matin aux horaires indiqués ci-dessous



La ligne Verte

Départ	8h10
Arrêt V1	8h12
Arrêt V2	8h17
Terminus Ecole du Gretay	8h20

La ligne Orange

Départ Haute gandonnière	8h05
Arrêt O1	8h16
Arrêt O2	8h17
Terminus Ecole du Gretay	8h25

INSCRIPTION ENFANT (S) AU MORDIBUS

Je soussigné(e) M. Mme : souhaite inscrire (mon ou mes) enfant (s) au Pédibus :

- **Nom, Prénom (du ou des) enfant (s) et Classe**

.....
.....
.....

École :

Adresse :

Téléphone fixe:

Téléphone portable :

Adresse mail :

- **Ligne** (préciser la ligne choisie)

verte orange

- **Arrêt** (préciser l'arrêt choisi) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					

Mettre une croix dans la case correspondante en fonction des jours ou votre enfant pendra le pédibus

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES ATTESTATIONS D'ASSURANCE
(scolaire et responsabilité civile)

Date :/...../.....

Signature obligatoire

INSCRIPTION ACCOMPAGNATEURS

Je soussigné (e) M. Mme : souhaite participer au mordibus, en tant qu'accompagnateur.

Adresse :

Téléphone fixe:

Téléphone portable:

Adresse mail :

• **Ligne** (préciser la ligne choisie)

verte

orange

Je suis disponible de façon régulière:

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

Je suis intéressé (e) pour effectuer des remplacements ponctuels

Signature obligatoire

Engagement du ou des enfant (s) prenant le Mordibus

1. Je m'équipe en fonction de la météo
2. J'arrive à l'heure pour ne pas rater le Mordibus. J'attends calmement
3. Je respecte les consignes des accompagnateurs
4. Je garde ma place dans le groupe pendant tout le trajet et veille à former avec les autres élèves un groupe compact
5. Je respecte le code de la route:
je traverse sur les passages piétons,
je traverse lorsque le bonhomme est vert et que les voitures sont complètement arrêtées.
Je regarde à droite et à gauche avant de traverser
6. Je pense à prévenir si je ne viens pas
7. Si je ne respecte pas les règles du Mordibus, je peux en être exclu(e).

En tant qu'enfant, je m'engage à respecter les règles de bonne conduite du Mordibus

Date :/...../.....

- Prénom, Nom

- Prénom, Nom

- Prénom, Nom

•

-

-

- Signature

- Signature

- Signature

Engagement de l'accompagnateur

1. Les accompagnateurs s'engagent à répondre à la confiance placée en eux par les parents.

Les parents restent seuls responsables du comportement de leur enfant.

2. Les accompagnateurs ont autorité sur le groupe pour en assurer la sécurité. Ils sont les premiers interlocuteurs des parents pour tout problème qui pourrait se poser.

3. Les règles et les modalités d'accompagnement sont déterminées par le Comité de pilotage du Mordibus (itinéraires choisis, horaires, listes des enfants, etc.)

4. Le long de la ligne Mordibus, l'accompagnateur donnera des instructions sur les règles du code de la route notamment sur les points critiques du parcours.

5. En cas d'empêchement, l'accompagnateur s'engage à avertir le responsable de ligne le plus tôt possible.

6. Dans le cadre de leur mission, les accompagnateurs bénéficient d'une assurance prise en charge par la municipalité couvrant les dommages qu'ils peuvent subir, ou causés involontairement par eux à des tiers, en plus de leur responsabilité civile.

7. Règles d'encadrement

Les accompagnateurs doivent encadrer le groupe de la façon suivante :

Au minimum: un accompagnateur en tête de groupe et un accompagnateur en fin de groupe

En fonction du nombre et de l'âge des enfants, un accompagnateur supplémentaire sera positionné au milieu du groupe.

Pour la traversée de rues, les enfants doivent attendre qu'un accompagnateur soit placé au milieu de la rue et leur fasse signe avant de traverser.

8. Arrivés à l'école, les accompagnateurs se répartissent les enfants pour les accompagner jusqu'à l'école de la Chesnaye ou l'école Immaculée

En tant qu'accompagnateur, je m'engage à respecter les règles de bonne conduite du Mordibus

Nom et Prénom :

Signature :

Date :/...../.....

Engagement des parents pour les enfants inscrits au Mordibus

1. Le Mordibus fonctionne comme un vrai bus. Il a des horaires et des trajets fixes. Les enfants retardataires ne sont pas attendus. Les accompagnateurs et les organisateurs ne peuvent en être tenus pour responsables.

En cas de fortes intempéries: appeler le responsable de la ligne pour s'assurer du fonctionnement normal du Mordibus.

Les coordonnées du responsable de la ligne sont affichées à l'école.

Lors des déplacements domicile-arrêt, et ce jusqu'à la prise en charge au point d'arrêt par les accompagnateurs, l'enfant reste sous la seule responsabilité de ses parents.

2. Les parents sont tenus d'excuser dès que possible leur(s) enfant(s) en cas d'absence auprès du responsable de ligne.

3. Sur le plan des assurances (responsabilité civile/Accident), les parents sont responsables comme si les enfants se rendaient à une invitation chez un copain.

4. Chaque parent atteste être assuré (responsabilité civile familiale) ainsi que son enfant (assurance scolaire).

5. Chaque parent s'engage à faire respecter par son (ses) enfant(s) les consignes données par les accompagnateurs ainsi que le code de la route et les règles élémentaires de sécurité.

6. Les parents restent donc seuls responsables du comportement de leur(s) enfant(s). Ils sont informés qu'en cas de non respect des règles du Mordibus, leur(s) enfant (s) peut (peuvent) en être exclu(s).

7. Pour les enfants de maternelle, les accompagnateurs se réservent le droit de juger de la capacité de l'enfant à participer au Mordibus.

8. Un Mordibus est basé sur une démarche solidaire et bénévole. Le respect des règles de fonctionnement du pédibus concourt au respect des accompagnateurs bénévoles.

En tant que parent, je m'engage à respecter les règles de bonne conduite du Mordibus et à les lire avec mon enfant :

Nom et Prénom : **Signature :**

Date :/...../.....